

CRÉATION DE LA ZAC GARE DES MINES - FILLETTES INTÉGRANT UNE ARENA

DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE PARIS

PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
garedesmines.participationpublique.net

Du 16 septembre au 18 octobre 2019

Informez-vous, donnez votre avis, posez des questions



S'informer Consulter le dossier

Le dossier d'information

Le dossier de la ZAC Gare des Mines - Fillettes intégrant une arena est consultable :

- sur le site garedesmines.participationpublique.net
- à la mairie du 18^e, aux jours et heures habituels d'ouverture

S'exprimer

Poser des questions, donner son avis

Deux réunions publiques

■ Lundi 16 septembre 2019 à 18h30

École élémentaire Charles-Hermite
2, rue Charles-Hermite 75018 Paris
pour la présentation du projet,
de ses incidences environnementales
et de la Participation du Public par
Voie Électronique

■ Jeudi 14 novembre 2019 à 18h30

Gymnase des Fillettes
58, rue Charles-Hermite 75018 Paris
pour la présentation de la synthèse,
des observations et des réponses
apportées

Un registre en ligne
garedesmines.participationpublique.net

La parole est à vous, prenez-la !

Contactez les garants, pour toute question relative à la procédure :

sylvie.denis-dintilhac@garant-cndp.fr

jean-louis.laure@garant-cndp.fr

Conformément à la loi n°2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a désigné deux garants, chargés de veiller à la qualité, la sincérité et l'intelligibilité des informations diffusées au public, ainsi qu'au bon déroulement de la Participation du Public par Voie Électronique (PPVE). À l'issue de la PPVE, ils rédigeront une synthèse des observations et propositions du public, des réponses et éventuelles évolutions du projet proposées par le maître d'ouvrage. Celle-ci sera actée par la CNDP et publiée sur le site de la Ville de Paris (paris.fr) et de la CNDP (debatpublic.fr).